
SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ DANIEL OUEZZIN COULIBALY

PRÉSIDENCE

Tél. : 20-52-12-70 BP : 176 Dédougou
Email : univ.dedougou@gmail.com



N°2026 - 006 /MESRI/SG/UDOC/P

Dédougou, le 13 JUIL 2026

COMMUNIQUÉ

Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants en troisième année de Licence en Sciences Appliquées et Technologies, option Géologie Appliquée (LGA), pour le compte de l'année académique 2026-2027 dans le département des Sciences de la Terre à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (UFR/SAT)

Le Camarade Président de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY, *ex-Université de Dédougou (UDDG)*, porte à la connaissance du public l'ouverture d'un recrutement de **quarante (40) étudiants** pour la 1^{re} promotion de la troisième année de la licence en Sciences Appliquées et Technologies, **option Géologie Appliquée (LGA)**, dans le département des Sciences de la Terre à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (UFR/SAT) au titre de l'année académique 2026-2027.

La formation dure une (01) année répartie en deux semestres S5 et S6. Elle est organisée en unités d'enseignement (UE) et se déroule en présentiel.

La réception des dossiers se fera en ligne **du 13 au 28 juillet 2026** à travers le menu **Candidature** sur la plateforme <https://www.campusfaso.bf>.

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE ET MODE DE RECRUTEMENT

Sont éligibles au présent recrutement les titulaires du baccalauréat série D, C ou équivalent ayant validé la Licence 2 en Sciences Appliquées et Technologies (SAT), en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), en Sciences de la Terre (ST) ou équivalents. Les candidats déjà titulaires de la Licence, ceux non-inscrits en 2025-2026, les travailleurs et les ressortissants de pays hors de l'UEMOA seront soumis à un recrutement sur titre.

Le recrutement se fera par **sélection sur dossiers** sur la base des acquis académiques, ainsi que des acquis professionnels et formations complémentaires pour les travailleurs. **Il n'y aura pas de composition d'épreuves sur table.**

2. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- a) Créer son Identifiant National d'étudiant (INE) sur <https://www.campusfaso.bf> pour ceux qui n'en disposent pas sur : cliquer sur **Orientation** et remplir le formulaire. Puis, cliquer sur **Envoyer** et suivre les instructions ;

- b) Déposer en ligne son dossier de demande de candidature au test de recrutement à travers le menu **Candidature** sur <https://www.campusfaso.bf> ;
- c) Joindre les documents numériques suivants scannés au format PDF :
- une copie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
 - les relevés de notes des semestres S1, S2, S3 et S4, et le relevé de notes annuel de Licence 2 ou équivalent s'il est délivré (à regrouper dans un seul fichier) ; *N.B : la légalisation n'est pas exigée pour les relevés de notes téléchargés sur la plateforme intégrée CampusFaso et contenant un code QR et une signature scannée ; quant aux relevés de notes qui ne sont pas téléchargés sur la plateforme intégrée CampusFaso, ils doivent être légalisés par les autorités compétentes ;*
 - un curriculum vitae dûment daté et signé par le candidat montrant clairement son parcours académique et/ou professionnel ;
 - une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
 - une photocopie légalisée d'un extrait d'acte de naissance ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un engagement à s'acquitter des frais de formation, pour les candidats soumis au recrutement sur titre (*formulaire à télécharger dans l'espace de candidature sur la plateforme CampusFaso, à renseigner et à légaliser à la police nationale*) ;
 - les photocopies légalisées des relevés de notes obtenus dans les formations professionnelles suivies (**pour les travailleurs**) ;
 - une autorisation d'inscription du supérieur hiérarchique pour suivre la formation (**pour les travailleurs**).

N.B : Lors du dépôt du dossier de candidature, les candidats soumis au recrutement sur titre devront choisir l'intitulé de la filière **avec la précision SUR TITRE à la fin (GEOLOGIE APPLIQUEE SUR TITRE)**. Les autres candidats devront choisir l'intitulé de la filière **sans la précision SUR TITRE à la fin (GEOLOGIE APPLIQUEE)**. 2) Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas examinés.

3. FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à **15 500 F** payables sur la plateforme <https://www.campusfaso.bf> par **Coris Money** ou **Moov Money** ou **Orange Money**. Tout dossier déposé sans le paiement de ces frais sera rejeté.

4. FRAIS ANNUELS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Les frais annuels d'inscription et de formation sont indiqués dans les tableaux ci-dessous. Ils sont fonction des catégories de candidats et du régime d'inscription (étudiant ou particulier). Le paiement se fera sur <https://www.campusfaso.bf> par **Coris Money**, **Moov Money** ou **Orange Money** suivant un communiqué conformément au calendrier de recrutement indiqué plus bas.

Régime/Statut	Frais d'inscription	Frais de formation
Non travailleurs burkinabè et autres ressortissants de l'UEMOA inscrits en 2025-2026		
Régime étudiant zone UEMOA	15 000	-
Régime particulier zone UEMOA	50 000	-
Titulaires de Licence, non-inscrits en 2025-2026, travailleurs et ressortissants de pays hors de l'UEMOA (inscription sur titre)		
Régime particulier zone UEMOA	50 000	250 000
Tout régime zone hors UEMOA	250 000	350 000

N.B : 1) Le régime étudiant est applicable aux candidats non travailleurs ayant un cursus normal, notamment ceux inscrits en 2025-2026 sous le régime étudiant en Licence 2 ou Licence 3 qui n'ont pas encore terminé le cycle de Licence et n'ayant pas déjà fait plus de quatre (04) ans dans ce cycle ; le régime particulier est applicable aux autres candidats. 2) Les paiements des frais sont soumis aux frais appliqués par la plateforme de paiement.

5. CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Le calendrier de recrutement se présente comme suit :

- réception des dossiers de candidature : **du 13 au 28 juillet 2026 ;**
- délibération et publication des résultats : **du 29 au 31 juillet 2026 ;**
- inscription des étudiants recrutés : **du 17 au 26 août 2026 ;**
- rentrée académique : **1^{er} octobre 2026.**
- paiement d'au moins la première tranche des frais de formation pour les inscrits sur titre : **du 21 septembre au 30 novembre 2026 ;**
- paiement du reliquat des frais de formation : **au plus tard le 30 mars 2027.**

N.B : L'admission au recrutement n'implique pas automatiquement l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour de plus amples informations ou assistance pour le dépôt des dossiers, contacter :

- le Chef de département des Sciences de la Terre au (+226) 70 77 24 88 ;
- la DAOI au (+226) 20 52 22 66 (fixe) / 71 01 84 06.

Ampliations :

- VP-EIP
- UFR/SAT
- DAOI
- DSI
- AC
- DAF
- Large diffusion

**P. Le Président & P/D,
Le Vice-Président Chargé des Enseignements,
des Innovations pédagogiques et de la
Professionnalisation**



Dr Lambienou YE
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques